

Le Conseil de développement

Organe consultatif et de démocratie participative, le Conseil de développement a pour objectifs de favoriser le dialogue et la concertation avec les forces vives du territoire, de renforcer la participation citoyenne et d'apporter un éclairage complémentaire aux élus.

Il a poursuivi sa démarche d'évaluation et de suivi du Projet de Territoire menée en collaboration avec les services, les élus et les partenaires au profit de la réalisation des feuilles de route et de la réussite des actions.

De plus, le Conseil de Développement a été associés à la formalisation du CLS2 ainsi qu'à la révision du SCOT de l'Artois pour laquelle il a rendu un avis sur le DOO et le DACL.

En parallèle, il a été participé par l'intermédiaire de ses membres aux forums des élus et a initié une démarche collaborative auprès des Conseils de développement voisins.

Les actions phares de 2024

Les ateliers de travail thématiques et les séances plénières

L'atelier « les changements climatiques » portant sur les mobilités et en particulier l'offre de transports en milieu rural et le concept de station mobilité

L'atelier « le bien vivre ensemble » axé sur le bilan du CLS 2020-2023, les perspectives du CLS2 avec un focus sur le déploiement des actions et démarches de médiation et de prévention.

L'atelier « les transitions économiques » avec pour sujets l'offre de formation initiale et le développement de la formation continue et de l'apprentissage, et les modalités de mobilisation et d'accompagnement du réseau des acteurs professionnels.

Les séances plénières :

- Une séance le 27 mars consacrée au Plan de paysage relevant de l'élaboration du PLUIH
- Une séance le 25 septembre consacrée à la feuille de route culture de la CABBALR
- Une séance le 27 novembre menée en collaboration avec la direction du Centre Hospitalier Béthune-Beuvry portant sur la dynamique de coopération et de développement de l'hôpital

83 membres représentant 62 structures réparties en 5 collèges (monde économique, syndicats, services publics et assimilés, monde associatif et habitants)